



VILLE DE MARSEILLE

Le Maire

Madame SOPHIE CAMARD  
Maire des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements  
61, La Canebière  
13001 Marseille

Marseille le 23 janvier 2023

Objet : Réponse au Voeu R22/196/1S-22 – Voeux 5

Madame la Maire,

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt du vœu émis par votre conseil d'arrondissement en date du 12 décembre 2022 relatif à la demande de concertation suite à l'aménagement des espaces autour du site du « Crédit Municipal », 16 rue Villeneuve 13001 Marseille. En effet, dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle place autour du Crédit Municipal vous avez émis le souhait de l'accompagner par la création d'un cheminement doux permettant ainsi de traverser de façon sécurisée la quartier Chapitre depuis le boulevard National, en passant par la rue de la Rotonde, la place Labadie, la rue Saint Bazile pour atteindre le boulevard d'Athènes.

Je vous confirme, que la demande de création de la place ainsi que le cheminement doux sont bien recensés dans les demandes de travaux qui sont remontées à la Métropole. La Ville de Marseille va relayer cette décision de programmation en lien avec les adjoints concernés.

Donc conformément au vœu exprimé par le conseil d'arrondissement, la Ville de Marseille va accompagner cet aménagement en mettant en place une concertation sur le choix du nom ainsi que l'aménagement de ses nouveaux espaces en impliquant les usagers actuels et futurs.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'assurance de ma meilleure considération.

Benoît PAYAN